

Stéphan Soulayrol  
24 rue du plateau à Villejuif  
Tél : 06 01 98 42 21  
Courriel : stephan.soulayrol@free.fr

Objet : Rue de Gentilly, suppression des bacs à fleurs et rétablissement de la circulation des voitures

Monsieur le maire,

Lors de la réunion publique en date du 28 mars 2019, il nous a été présenté le projet de rétablissement de la circulation rue de Gentilly.

Au cours de cette réunion, la société en charge de l'étude du nouveau plan de circulation nous a donc présenté différents projets de modification des sens de circulation dont le but est d'endiguer un flux important de voitures, au niveau de notre quartier. Il a été mis en avant que le but recherché était de compliquer la circulation avec des « sens unique tête bèche » qui auraient pour effet de dissuader les automobilistes en transit d'emprunter ce quartier. Parmi les solutions proposées, toutes prévoient la suppression d'un bac à fleur rétablissant ainsi la circulation rue de Gentilly.

Voici une photo de ces bacs à fleurs rue de gentilly:



Nous rappelons que ces bacs ont été installés afin de supprimer purement et simplement la circulation des voitures rendant ainsi notre quartier calme et très sécurisé du point de vue de la sécurité routière. En effet avant la mise en place de bacs à fleurs, des accidents à répétition se produisaient ; il y a même eu un mort.

Il faut préciser que la rue de Gentilly est empruntée par des centaines de lycéens Villejuifois se rendant à pied au lycée Darius Milhaud du Kremlin Bicêtre. Rétablir une circulation mettrait, de facto, ces jeunes en danger. Certes des trottoirs sont prévus dans le nouveau projet mais n'est-il pas plus simple, pour protéger ces lycéens, de ne pas faire circuler de voiture comme c'est le cas actuellement.

Il est à noter que si le bac était supprimé, davantage de voitures circuleraient automatiquement par la rue très étroite de la rue du plateau et ce point-là a été totalement occulté lors de la réunion.

La suppression du bac à fleur au motif de faciliter l'accès aux pompiers (feux, secours aux personnes....) nous laisserait croire que nous nous trouvons en zone rurale éloignée de ces services d'état. La proximité de la caserne des pompiers située à moins de 1 km (soit moins de 5 minutes) ainsi que de l'hôpital Bicêtre situé lui aussi à moins de 5 minutes démontre que le rétablissement de la circulation pour ce motif n'est pas justifié.

De même, toujours lors de la réunion, il a été avancé que la zone en photo ci-dessus (aux environs du 39 rue de gentilly) était souvent sale et qu'il était difficile, aux agents de la commune en charge de la propreté, d'y accéder. Pourtant l'accès est facile puisqu'on peut y accéder sans problème de part et d'autre du bac à fleur. Oui des habitants font des dépôts sauvages, mais la solution à cela est-elle de faire davantage de place à la circulation de voitures ?

Une autre raison motivant la suppression de ce bac est la présence d'un lieu de trafic de drogue ainsi que la présence des jeunes de la résidence pour qui cette zone est un lieu de rencontre.

Nous, les habitants du quartier comprenons tout à fait qu'il faille trouver des solutions pour lutter contre ce trafic. Nous pouvons aussi comprendre que le rassemblement de jeunes puisse gêner la quiétude de certains habitants de la résidence....

Mais devons-nous accepter de voir notre environnement de vie dégradé par la circulation des voitures qui permettrait, selon le projet, de lutter contre ce trafic de stupéfiant et empêcherait les jeunes de se retrouver.

Il n'est pas sûr que l'objectif d'endiguer ce trafic soit atteint.

N'y a-t-il pas d'autres pistes à investiguer ? Nous n'avons pas été consulté jusqu'à ce jour. Seules les demandes de l'amicale du Mont Sorrières de la résidence ont été prises en compte pour le moment.

La réunion a été très agitée car pour la plupart des habitants nous découvrons un projet très abouti pour lequel nous n'avons à aucun moment été consulté.

D'autres solutions existent peut-être tout en laissant le bac à fleur ou tout autre mobilier urbain. La mise en place de bornes anti stationnement semi automatiques pourrait être aussi envisagée.

Un consensus est sans doute possible car aussi bien du côté de l'Amicale du Mont Sorrières que des habitants qui ont participé à la rédaction de ce courrier, notre volonté est d'améliorer le cadre de vie de tout un chacun.

Nous demandons donc à ce que certains d'entre nous soient, si vous le permettez, reçus par vous Mr le Maire ou par les services compétents de la mairie afin que nous puissions débattre sereinement de la situation. Il serait judicieux aussi que le ou les représentants de l'amicale du Mont Sorrières soient présents. Tous les éléments doivent être pris en compte avant de décider le rétablissement de la circulation.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Stéphan Soulayrol

Au nom d'habitants du quartier concernés par ce projet

